



**Economie et
proximité
Fiche 1.3**

**Diversifier l'économie agricole,
viticole et agroalimentaire pour
consolider les revenus**

Objectifs

Le tissu viticole, agricole et agroalimentaire a toujours été présent dans l'économie et l'histoire de l'Entre-deux-Mers.

Aujourd'hui, face à de nombreux changements, il est indispensable de mettre en place de nouvelles activités (tourisme, transformation, ...) et de nouveaux débouchés (vente directe, restauration collective, ...) pour diversifier et pérenniser ces exploitations.

- Soutenir la transformation agroalimentaire « artisanale »
- Créer de nouveaux débouchés pour la production alimentaire locale
- Créer de nouvelles activités hors-production pour pérenniser les exploitations

Bénéficiaires

- Les agriculteurs
- Les petites entreprises (moins de 10 salariés et moins de 50 M€ de chiffre d'affaires)
- Les coopératives agricoles (dont SICA)
- Les associations loi 1901
- Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, syndicats, ...)
- Les chambres consulaires
- Les organisations professionnelles
- Les établissements d'enseignements agricoles (MFR)

Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir engagé son projet (signature d'un devis, ...)
- Le projet doit bénéficier au territoire du Cœur Entre-deux-mers (voir carte)

Conditions de sélection

- Avoir l'avis favorable du comité de programmation
- Satisfaire aux critères de sélection (impact sur l'emploi, l'environnement, le territoire, l'innovation et le partenariat)

Quelques idées ...

Transformation agroalimentaire artisanale

- Création de nouveaux produits alimentaires

Développer et promouvoir les circuits-courts alimentaires

- Création de points de vente et de distribution (hors vins)
- Accompagnement de la restauration collective

Diversifier les activités à la ferme, au domaine

- Développer l'agri et l'oeno-tourisme (hébergement, visites, fermes pédagogiques, ...)

Vous avez une idée, un projet, contactez-nous !

Richard REY

Animateur du programme LEADER

20bis Grand Rue – 33 760 TARGON

05 56 23 95 17

leader@coeurentre2mers.com



UNION EUROPÉENNE



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROGRAMME LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

